

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000188 – AMR 51/043/00

Informations complémentaires sur l'EXTRA 13/00 (AMR 51/031/00 du 23 février 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS
(Californie)

Darrell Keith Rich, métis d'ascendance partiellement amérindienne, âgé de 45 ans

Londres, le 15 mars 2000

Darrell Keith Rich a été exécuté par injection létale à la prison d'État de San Quentin, en Californie, au cours des premières minutes de la journée du 15 mars 2000.

Cet homme avait été reconnu coupable en 1980 de quatre homicides volontaires commis en 1978. Il avait été condamné, d'une part, à la peine de mort pour l'assassinat d'Annette Fay Edwards (dix-neuf ans), de Linda Diane Slovik (vingt-six ans) et d'Annette Lynn Selix (onze ans), d'autre part à la réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle pour le meurtre de Patricia Ann Moore (dix-sept ans). Il avait également été reconnu coupable de violences sexuelles à l'encontre de cinq autres femmes.

Le gouverneur de la Californie, Gray Davis, a rejeté le recours en grâce de Darrell Rich le 10 mars, évoquant de manière répétée la sauvagerie des crimes pour lesquels il avait été condamné à mort. Il a également déclaré que les proches des victimes de ces meurtres « [n'étaient] pas influencés par l'appel à la clémence [de Darrell Rich] et [demandaient] que les lois de l'État soient appliquées ».

Dans le cadre d'une audience consacrée à l'examen de son recours en grâce, le 6 mars, des membres des familles des victimes avaient fait part de la douleur que leur causait la perte de leurs proches, et exprimé le souhait de voir Darrell Rich tué sans délai.

Les tribunaux ont rejeté la requête de Darrell Rich, qui avait sollicité l'autorisation de prendre part à une cérémonie amérindienne de purification avant d'être exécuté. Il s'agissait d'une cérémonie de purification par bain de vapeur (obtenu par projection d'eau sur des pierres brûlantes dans un abri en bois), au cours de laquelle les participants prient et chantent sous la direction d'un conseiller spirituel.

Plusieurs centaines de personnes, dont des Amérindiens, se sont réunies devant la prison pour protester contre l'exécution de Darrell Rich. Un indien Chippewa âgé de cinquante-trois ans a souligné : « Notre message a toujours été le même : toute vie est sacrée. » Une femme, qui avait apparemment couvert à pied une distance de quarante kilomètres pour se rendre à la prison, a déclaré : « Ce qu'il faut, c'est mettre fin à la violence. J'ai été victime de viol et chaque fois que je vois un acte de violence, je veux m'y opposer. »

La mort de Darrell Rich porte à 22 le nombre de condamnés à mort exécutés aux États-Unis depuis le début de l'année et à 620 depuis que les exécutions judiciaires y ont repris en 1977. Il est le huitième prisonnier à subir un tel sort en Californie depuis que les exécutions ont repris dans cet État en 1992.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*